17 mai 1791 2e
FRC I. 2271
2271
Case
FRC
10676

DISCOURS

DE M. DE BEAUVAIS,

Président de l'Assemblée Électorale, avant de proclamer M. GOBEL, *Député à l'Assemblée Nationale, Evéque Métropolitain du Département de Paris.*

THE NEWBERRY LIBRARY
CHICAGO

EXTRAIT des Registres de l'Assemblée Électorale du Département de Paris, séante dans l'Eglise Paroissiale Métropolitaine de Notre-Dame.

DISCOURS

Prononcé par M. de Beauvais, Président de l'Assemblée Électorale du Département de Paris, le 17 Mars 1791, avant de proclamer, Évêque Métropolitain du Département de Paris, M. Gobel, Évêque de Lydda, Député à l'Assemblée Nationale.

CITOYENS,

Ils sont enfin arrivés ces jours heureux, où l'Eglise rappellée sous les droits de sa pureté primitive, va reprendre avec sa noble simplicité, cet état naturel qui lui gagna tant de cœurs, et lui fit tant et de si zélés prosélites dès son berceau.

Ombres sacrées des premiers Pontifes du

Christianisme, consolez-vous ! vous n'aurez plus à rougir de vos successeurs. Ces siéges que vous occuppâtes avec tant de gloire, des Pasteurs formés sur votre exemple vont les remplir, avec le même succès. Comme vous, c'est la voix du Peuple, interprête de celle de Dieu-même, qui les a désignés pour être les guides des fidèles ; comme vous, ils n'offriront plus aux regards de leur troupeau que le spectacle des vertus, dont vous fûtes les plus parfaits modèles.

L'ancienneté d'un vain nom, la faveur d'une cour quelquefois dissolue, la fortune toujours aveugle, tels étoient les degrés qui conduisoient, le plus souvent, aux premiers postes de l'Eglise les ministres d'un Dieu homme, né dans l'obscurité, et qui a prononcé si solemnellement cet oracle terrible, *malheur aux riches*. La piété sincère, la modestie compagne des vrais talens ; l'attachement aux Loix constitutionelles de l'empire, voilà les seuls titres propres à déterminer désormais le choix libre et désintéressé d'un Peuple, qui, fier d'avoir recouvré ses droits, connoîtra bientôt tout le prix des mœurs, sans lesquelles les meilleurs loix sont inutiles.

Graces immortelles soient rendues aux illustres Représentans de la premiere Nation de l'univers, nous leur devons ce signalé bienfait. Ce sont eux, qui, portant le flambeau de la vérité et de la raison dans le dédale obscur et tortueux d'un gouvernement corrompu sous lequel nous gémissions depuis tant de siècles, ont su en dévoiler tous les abus et tous les excès; ils ont plus fait encore, ils les ont fait disparoître à jamais : à leur voix puissante, cet amas informe de loix barbares et d'usages monstrueux, cimenté par le tems, et qui reposoit sur les bases du despotisme, des préjugés et de la superstition, s'est écroulé; et à sa place nous avons vu s'élever les monumens augustes et impérissables de la Religion, des plus sages loix, et d'une philosophie pure et sans mélange.

C'est par votre attachement à ces sources de la prospérité publique et du bonheur individuel que vous avez fixé nos regards, sage Pontife, qui après avoir parconru avec distinction la carrière du ministère évangélique, avez été appellé par le vœu de vos Concitoyens à préparer la régénération de cet empire; venez aujourd'hui recevoir, d'un Peuple juste

et éclairé, le tribut qu'il s'empresse de payer à vos vertus civiques et chétiennes. En vain des Départemens plus éloignés, partageant notre admiration, vous ont-ils accordé leurs suffrages ; des trois couronnes religieuses qui vous ont été décernées en même-tems, vous avez choisi celle que nos mains vont poser sur votre tête ; ardent ami d'une Constitution à laquelle vous avez contribué par vos travaux et par vos lumières, vous devez, sans doute, cette préférence à une ville, qui l'a, pour ainsi dire, vue naître, qui l'a soutenue et qui saura la défendre. L'exemple éclatant que vous avez donné de votre soumission aux décrets, vous répond de la confiance d'un Peuple qui les appelle par ses vœux, et qui les soutient journellement par son courage.

EXTRAIT des Registres de l'Assemblée Electorale du Département de Paris, séante dans l'Eglise Paroissiale Métropolitaine de Notre-Dame.

DISCOURS

Prononcé par M. GOBEL, *Evêque de Lydda, Député à l'Assemblée Nationale, le 17 Mars* 1791, *après avoir été proclamé Evêque Métropolitain du Département de Paris.*

IL est donc vrai, Messieurs, que la Providence se sert quelquefois des plus foibles instrumens, pour accomplir les grands desseins de sa sagesse et de sa miséricorde.

Devois-je m'attendre que vos regards se porteroient sur moi? Aurois-je pû jamais penser que les suffrages glorieux des citoyens du Département de Paris dussent un jour m'appeler à occuper le Siége de cette Capitale?.... Je ne me dissimule pas, Messieurs, toute la grandeur des fonctions auxquelles je suis destiné. Elles seront bien difficiles, sans doute, à remplir, sur-tout dans les circonstances pré-

sentes ; mais j'aurai sous mes yeux le grand spectacle d'un million de citoyens et de freres, qui par leur courage et leur activité ont opéré la régénération de l'Empire François.

Soutenu par la force de la confiance publique, animé par votre courage, je développerai, dans les circonstances, l'énergie et la prudence que vous avez droit d'attendre de votre Evêque ; je seconderai moi-même vos nobles efforts, je défendrai cette Religion et cette Patrie, toutes deux si chères à vos cœurs, et dont vous avez si bien mérité ; j'instruirai, je consolerai, j'édifierai mes concitoyens ; je réunirai, autant qu'il sera en moi, les esprits et les cœurs ; ma vie sera sacrifiée, sans réserve, à l'affermissement de la foi, à la tranquillité publique, au maintien des loix et au bonheur des citoyens qui ont des droits si sacrés à mon affection et à ma sollicitude pastorale : vous retrouverez dans votre évêque un pasteur, et dans l'exercice des augustes fonctions inséparables de ces deux titres, vous me verrez toujours tout à tous ; je me montrerai constamment l'appui des foibles, le consolateur des affligés, le pere de l'orphelin, l'ami sincère du pauvre.

Ah ! que ne m'est-il possible de satisfaire dès

ce moment le vœu de mon cœur !... que ne puis-je répondre au doux espoir qui vous flatte, et ne paroître au milieu de vous, dans un si beau jour, que pour ne plus vous abandonner !... Vous l'espériez peut-être, nos très-chers freres, et je sens vivement combien ma présence et l'exercice de mon saint ministère vous sont d'une pressante nécessité, sur-tout dans ce saint tems ; mais je me dois à la loi qui me prescrit des formalités à remplir, pour assûrer le complément de vos vœux ; il faut que la confirmation canonique appose à votre élection le dernier sceau ; et aussi-tôt je reviendrai vers vous, pour demeurer constamment avec la portion glorieuse de mon héritage. Avec quelle joie, nos très-chers freres, je vous administrerai toutes les consolations que vous devez attendre de votre premier Pasteur. Ah ! comptez sur ma charité et sur mon zèle, je me dévouerai, sans réserve, à la paix et au salut de vos ames.

C'est à vous, nos très-chers freres, à accélérer de la miséricorde de Jesus-Christ cet instant si désirable, d'où dépendent la félicité des peuples et le triomphe de la Religion. Ah ! jusqu'à cette époque, chers concitoyens, ne ces-

sez de montrer que la sagesse éternelle inspire elle-même votre zèle pour la conservation de votre liberté et votre amour pour la constitution ; mettez-vous sur-tout en garde contre tous ces écrits incendiaires et ces discours séducteurs qui ne tendent qu'à fomenter les passions parmi vous, et à exciter tous les désordres, en détruisant les loix saintes de la concorde et de l'union ; soyez constamment attachés à la religion, mais souvenez-vous que la simplicité fut toujours le caractère distinctif de ses enfans et de ses disciples ; et cependant, malgré la diversité des opinions, respectez toujours Jésus-Christ dans ses ministres, mais ne vous conduisez jamais que par les conseils de la vérité ; vous pourrez facilement la reconnoître, parce qu'elle est toujours l'amie de la charité et la protectrice des loix ; joignez enfin vos prieres et vos sacrifices à nos vœux ; réunissons-nous tous ensemble pour solliciter du ciel et obtenir ce qui intéresse si essentiellement l'ordre public, l'honneur de la Religion et la prospérité de cet Empire.

Telles sont, Messieurs, les sublimes leçons que je prêcherai toujours aux fidèles de ce diocèse que vous m'avez confié. J'ose vous

promettre que des instructions aussi importantes seront toujours soutenues par l'édification de mes coopérateurs et par la force de mon exemple. Il est de mon devoir de répondre au choix et à l'attente de mes concitoyens, j'ose me flatter qu'ils ne seront point trompés, et que par la réunion de nos efforts nous n'offrirons plus à la Religion et à la Patrie que l'image consolante d'un seul troupeau et d'un seul Pasteur.

Tel est, mes chers freres, le vœu sincère de mon cœur.

Pour extrait conforme à l'original.

Signé, LACEPEDE, *Secrétaire.*

De l'Imprimerie de PRAULT D. S. M. Imprimeur de L'ASSEMBLÉE ÉLECTORALE, Cour du Palais 1791.